

Nous n'avons pas la date précise de cette retraite, mais il était résidant à Boucherville depuis plusieurs années, lorsque, en 1693, il vendit à son fils Lambert Boucher, sieur de Grandpré, major de la ville des Trois-Rivières, la moitié moins sept arpents de front, de son fief de Grosbois. Cette transaction nous semble aussi oubliée dans l'histoire seigneuriale, que la concession du même fief par M. de Lauzon en 1653. Cependant, dans l'acte de foi et hommage rendu au Roi, entre les mains de l'intendant Bégon en 1723, Louis Boucher, sieur de Grandpré, l'un des héritiers de Lambert Boucher, son père, produit comme l'un de ses titres de propriété de la moitié moins sept arpents du fief de Grosbois, " Un contrat " passé devant Adhémar, Notaire à Montréal, " le deux juillet, mil six cent quatre-vingt- " treize, portant vente par le dit feu sieur " Boucher et damoiselle Jeanne Cravier son " épouse, au dit feu Lambert Boucher, écuyer, " sieur de Grandpré, des dits trois quarts de " lieue de terre de front, moins sept arpents " sur le lac Saint-Pierre, à prendre à sept " arpents au-dessus de la rivière Ouamachiche